

1^{er} novembre 2009

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

« C'est ma ville,
je vote »

ÉLECTION GÉNÉRALE • DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2009

AVIS PUBLIC

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Avis est donné par le président d'élection aux personnes inscrites ou ayant le droit d'être inscrites sur la liste électorale de la Ville de Montréal à **un autre titre que celui de personne domiciliée**, qu'ils peuvent voter par correspondance en vue de l'élection générale du 1^{er} novembre 2009.

Pour se prévaloir de ce droit, ces personnes doivent faire une demande par écrit auprès du président d'élection **au plus tard le 30 septembre 2009**.

Le formulaire de demande de voter par correspondance est disponible au Bureau du président d'élection et sur le site Internet à l'adresse ci-dessous indiquée.

Pour toute autre information, veuillez communiquer avec le Bureau du président d'élection, 2060, rue Dickson, 3^e étage, Montréal H1N 2H8

Le président d'élection
Me Yves Saindon

Montréal,
le 19 août 2009

514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election